

LOCATION

■ Créon centre : Location logement T4 (libre au 1er décembre 2015). Séjour, cellier, WC, bureau, 2 chambres, SDE, Chai, jardin commun
05 56 67 12 80 / 06 67 38 13 85

■ La Sauve Majeure maison T5 de 126 m² rdc + étage 4 ch terrasse garage cour tous commerces et écoles à proximité collège 2 km 850 €/mois
06 15 50 43 01 / 05 56 20 60 80

■ 70 m² neuf meublé à Espiet pour couple sans enfants/ célibataire dès octobre 3-6 mois 550 € + EDF **05 57 24 97 42**

VENTE

■ À vendre VTT 10/12 ans 6 vitesses rouge 65 € **06 76 22 60 87**

■ Particulier vend terrains à construire à Loupes 1 400 m² 100 000 € ; 4 000 m² à Croignon
07 82 18 20 29 ou 06 31 79 06 43

■ Vends 3 combinaisons de ski tailles 50-52 ; 10 ans et 14 ans et un pantalon de ski XXXL + 2 paires de gants enfant et 1 paire de gants

adulte femme **06 66 14 07 99**

■ Banquette salon, convertible, pin massif, couchage 140 à lattes, matelas Bultex + dossiers 80 €, nu 50 € - Rollers en ligne marque Rocas 38/39 TBE + protections 15 €/ Selle équitation Wintec état neuf, bombe, serviteur d'écurie à roulette, etc.

05 56 23 39 07 et 06 70 67 08 25

EMPLOI

■ Assistante maternelle agréée a une place de disponible. Maison avec jardin clôturé **06 66 67 65 98**

■ Dame fait repassage à son domicile 12 € de l'heure travail soigné
06 10 85 26 72

RECHERCHE

■ Cherche location dans Créon avec une chambre de plain pied et petit jardin **06 62 80 17 94**

■ Recherche à louer, sur Créon, petit local ou garage pour ranger vélo ou moto **06 60 75 84 53**

AUTRES

■ Trouvé vélo **07 81 92 18 22**



CRÉON

H E B D O
 VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015 # 1593

PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

La 32^e édition des Journées du Patrimoine ont lieu ce week-end sur le thème : « Le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir ». Il s'agit de mettre en lumière des créations d'aujourd'hui qui constituent le patrimoine de demain. C'est l'occasion de porter notre attention sur des innovations techniques. L'équipe municipale profite donc de ces journées pour vous faire découvrir une installation indispensable à notre bien-vivre quotidien : la station d'épuration. Située tout au bout de la rue Montuard, la station d'épuration est un lieu habituellement fermé au public. C'est un équipement neuf qui fonctionne à partir d'un nouveau procédé technologique : la filtration par membranes. La visite sera commentée par les techniciens de la société gestionnaire des installations, la Lyonnaise des Eaux. Ce week-end consacré à l'eau : eau potable, eaux usées, ... débutera **vendredi 18 septembre** à 20 h 00 par une conférence : « Des malédictions à l'eau potable et aux traitements des eaux usées » par Eric Veyssy, Directeur / Médiateur culturel "Fleuve, eau, climats" - Terre & Océan.

Samedi 19 septembre

10 h 00 : visite de la station d'épuration rue Montuard avec les sociétés Lyonnaise des Eaux et MSE (constructeur).

11 h 00 – Mairie de CRÉON : Conférence sur "La préservation de la ressource en eau et comment faire des économies chez soi" par Julien FEDRIGO du CREAQ

12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité

Une exposition réalisée par la lyonnaise des eaux sera visible à la mairie du **19 au 25 septembre** à la mairie.

Il faut ajouter à cela la 1^{ère} édition d'un Festival de cinéma organisé par le CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX avec le CINEMAX LINDER et qui vous propose :

Samedi 19 septembre au Ciné Max Linder :

16 h 00 : JEUX INTERDITS (1952 R. CLEMENT)

18 h 00 : LES CHOSES DE LA VIE (1970 C.SAUTET)

20 h 30 : Plein air à l'Abbaye de LA SAUVE : CINEMA PARADISO (1989 G. TORNATORE).

RÉUNION-RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS



La municipalité a le plaisir de vous inviter à la prochaine « rencontre des nouveaux habitants » qui aura lieu le **samedi 26 septembre** 2015 à 10h15 dans le hall de l'espace culturel. Nous pourrions aborder des thèmes tels que les services, les écoles, les animations culturelles et sportives et cela dans un libre échange. Le verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de ce moment de partage.



☛ **MUSTANG (VO)**

Vendredi 18 à 14h30
 Dimanche 20 à 17h30
 Lundi 21 à 20h30

☛ **LA RAGE AU VENTRE**

Vendredi 18 à 18h
 Dimanche 20 à 20h30
 Lundi 21 à 14h30

☛ **UNE FAMILLE À LOUER**

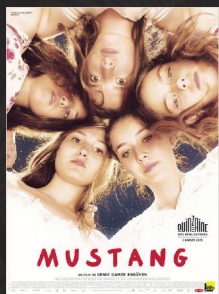
Vendredi 18 à 21h
 Dimanche 20 à 15h30
 Mardi 22 à 20h30

☛ **JEUX INTERDITS**

Samedi 19 à 16h

☛ **LES CHOSES DE LA VIE**

Samedi 19 à 18h



☛ **CINEMA PARADISIO**

Samedi 19 à 20h30

LA SEMAINE PROCHAINE

☛ **LE PETIT PRINCE**

Mercredi 23 à 14h30

☛ **DHEEPAN**

Mercredi 23 et jeudi 24 à 20h30

☛ **LE TOUT NOUVEAU TESTAMENT**

Jeudi 24 à 18h

SALLE ART ET ESSAI
 LABEL JEUNE PUBLIC

CRÉON+ ÉTUDES 2015

Le formulaire de demande de bourse "Créon+ Études" est mis à disposition des jeunes susceptibles de bénéficier de cette prestation ponctuelle d'aide aux études pour les lycéens, étudiants et apprentis créonnais, et peut être retiré en mairie.



Une fois complété, le formulaire ainsi que les justificatifs demandés sont à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Créon, à l'attention du C.C.A.S., avant le **24 octobre 2015**, dernier délai. Ces demandes seront ensuite examinées par une commission d'élus et un courrier sera adressé aux bénéficiaires, ou à leur représentant légal pour les mineurs, avant fin novembre 2015.

FACTURATION D'EAU

En raison d'une erreur dont elle est responsable, la société Lyonnaise des eaux a édité tardivement les factures d'eau et d'assainissement collectif des Créonnais. Elles devraient parvenir aux usagers dans les jours à venir. Contacter la Lyonnaise des eaux et la mairie (**05 57 34 54 54**) en cas de difficulté.

LISTES ÉLECTORALES

Afin de faciliter la participation aux **élections régionales des 6 et 13 décembre** prochains, une loi du 13 juillet 2015 autorise, outre la révision annuelle de fin d'année, une révision exceptionnelle des listes électorales en 2015. Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au **mercredi 30 septembre 2015** (avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile). Voter est un droit. C'est aussi un devoir civique.

STATIONNEMENT DEVANT LA POSTE

Depuis le **mardi 15 septembre**, le stationnement devant La Poste est limité à 30 minutes. Disque obligatoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée générale du JOSEM le **mercredi 23 septembre** à 20h30 à l'espace culturel de Créon.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du conseil municipal le **jeudi 24 septembre** à 20h15, salle citoyenne.

SÉNIORS DU CRÉONNAIS

Mardi 29 septembre de 10h30 à 18h se tiendra

le Forum des seniors dans la salle polyvalente de Lignan-de-Bordeaux. Vous pourrez y poser toutes les questions sur le maintien à domicile et tous les sujets liés à vos droits. Le service d'aide à domicile du Centre communal d'action sociale de Créon sera présent. Un transport par minibus sera organisé par la mairie pour cette occasion. Inscription au secrétariat de la mairie (tél. **05 57 34 54 54**).

DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE »

Si vous voulez diminuer facilement votre consommation d'électricité, de gaz, de fioul ou d'eau, et donc réduire le montant de votre facture, retenez la date de la réunion d'information qui se tiendra en mairie (salle citoyenne) le **vendredi 2 octobre** à 19h.

UN COUP DE POUCE POUR AMÉNAGER LES COMBLES PERDUS

Une part importante de la population française souffre du froid en hiver et, d'après les sources de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'isolation des combles perdus permet une réduction significative de 25 % à 30 % de la facture énergétique et un gain de confort de 3 à 4°. Engagée dans une politique de réduction de ses propres consommations énergétiques, la commune de Créon vient de signer une convention avec le Pacte Energie Solidarité qui propose le programme "Combles Eco Energie", conçu pour offrir une solution d'isolation des combles perdus à des ménages qui n'ont pas les moyens de financer ces travaux d'économies d'énergie. Porté par la société de services spécialisée dans l'efficacité énergétique CertiNergy, sous

l'égide du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie qui l'a accréditée, ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupants ou locataires de maisons individuelles, selon les conditions de ressources de l'ANAH (voir tableau ci-dessous). Il permet d'isoler les combles perdus pour 1 € (pour une surface de 70 m² et 10 € TTC le m² supplémentaire).

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 300	18 332
2	20 913	26 811
3	25 152	32 242
4	29 384	37 669
5	33 633	43 117
Par personne supplémentaire	+ 4 239	+ 5 431

Le forfait à 1 € comprend tous les frais de dossiers, la visite de validation technique, la protection du chantier, la rehausse de la trappe de visite et le soufflage en laine de verre Isover pour une résistance thermique R=5m².K/W. Cette solution est financée par les fournisseurs d'énergie et de carburant volontaires à travers le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Renseignez-vous sur <http://www.pacte-energie-solidarite.com/> ou en téléphonant au numéro vert **0 800 000 838** (appel gratuit depuis un fixe).

S.E.M.O.C.T.O.M.

DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte tous les **lundis et jeudis**.

TRI SÉLECTIF

► SECTEUR 1 collecte les mardis 22 septembre et 6 octobre.

Centre-ville et boulevards, avenue Suzanne Salvet/ route de Camblandes et leurs rues adjacentes, routes de Maurin et de la Forêt, le Genestat et Piveteau.

► SECTEUR 2 collecte les mardis 29 septembre et 13 octobre

Constitué du reste de la commune.